

LE TERRAIN HOUILLER DU COMTÉ DE PICTOU, NOUVELLE-ECOSSE.

Carte.—La carte de la province de la Nouvelle-Ecosse publiée en feuilles par la Commission géologique est dressée à une échelle de un mille au pouce, et le terrain houiller de Pictou, quoique de petites dimensions, y est tellement découpé, que des parties en sont indiquées sur quatre feuilles séparées. Inconvénient que la carte ci-jointe, grâce à son unité, fait disparaître. C'est là, pour se renseigner sur un district si important, un grave inconvénient que la carte ci-jointe, grâce à son unité, fait disparaître.

Cette carte est une révision jusqu'à date de celle à laquelle l'auteur a référé dans son travail publié en 1893, où il a rendu pleine justice de ce qui est dû pour l'exactitude de la topographie aux réarpentages de feu M. J. G. Rutherford, et aux réductions de l'échelle dans les plans des mines et autres plans préparés par M. Fletcher de la Commission géologique. Dans l'étude de cette région compliquée, l'expérience et les conseils de M. Fletcher ont été d'un secours inestimable, et l'auteur y a eu recours sans se gêner. Aucun essai n'a été fait pour contourner la surface, mais les directions des niveaux souterrains à différentes profondeurs des exploitations minières sont indiquées par les lignes marquées avec des points. Les élévations au-dessus du niveau de la mer sont indiquées à des endroits le long des lignes de chemin de fer et à la cime des coteaux. Un coup d'oeil jeté sur cette carte et sur les failles qui sont marquées démontrent que tout ce district a été beaucoup bouleversé, et l'étude peut laisser douter si la condition de certaines parties a été reproduite avec exactitude. Avec le temps et à mesure que de nouveaux affleurement de la structure rocheuse sont mis au jour, il est probable que certaines modifications pourront être suggérées. Pour cette raison, il est donc à désirer que les observations soient prises en notes et soient transmises à la Commission géologique, Ottawa, pour être consignées aux archives.

L'auteur a expliqué dans son travail publié en 1893, pour quelles raisons il avait alors modifié le rapport de 1866-1869,

L'auteur reconnaît ses obligations.